



PRECISIONS ET ORIGINALITES

PRECISIONS

Pivots fouettés

Afin d'uniformiser les critères pour l'évaluation des fouettés, le CT précise ce qui suit :
Le fouetté, comme prévu par le Code, est composé de 2 formes (position des jambes – en passé et jambe à l'horizontale ou vice versa -) entre une reprise d'appui et la suivante, indépendamment du nombre de rotations. La juge de Difficulté doit suivre le principe général des pivots (compter seulement la partie valable) déjà appliqué pour d'autres fautes techniques pendant les fouettés, voir Lettre n°20.

- Si la gymnaste fait une faute (ex : perte d'équilibre avec petit sautillé) pendant le premier fouetté, toute la difficulté perd sa valeur.
- Si la gymnaste fait une faute pendant le 2^{ème} fouetté, seul le premier fouetté est valable.
- Donc tout ce qui est exécuté après la faute ne compte pas. Seulement ce qui a été exécuté avant la faute est valable.

Pivots avec changement de forme – symbole et évaluation

Suite aux nombreuses questions posées par des entraîneurs et des juges, le CT GR précise ce qui suit:

- Sur les fiches, les pivots avec changement de forme doivent être mentionnés avec un symbole total, ou bien les symboles partiels entre parenthèses, et une seule valeur de difficulté doit être indiquée. Exemple: triple pivot (1080°) avec passage de la jambe en

arabesque à grand écart frontal avec aide $\text{—} \begin{array}{c} \diagup \\ \circ \\ \diagdown \end{array} \text{G ou } \left(\begin{array}{c} \diagup \\ \circ \\ \diagdown \end{array} \begin{array}{c} \diagdown \\ \circ \\ \diagup \end{array} \right) \text{G}$

- La gymnaste est libre de choisir la manière de passer d'une forme à l'autre tout en sachant que, comme seule norme, l'appui du talon interrompt le pivot.
- Si la gymnaste fait une faute lors de la première ou de la 2^{ème} forme, la valeur est 0,0 point.
- Si la gymnaste annonce plusieurs rotations en supplément des rotations de base, mais n'exécute pas les rotations supplémentaires, la base garde sa valeur, et une déduction

de 0,20 est faite pour chaque rotation en moins. Exemple : $\text{—} \begin{array}{c} \diagup \\ \circ \\ \diagdown \end{array} \text{G} - 0,2 = 0,50$ ou $\left(\begin{array}{c} \diagup \\ \circ \\ \diagdown \end{array} \begin{array}{c} \diagdown \\ \circ \\ \diagup \end{array} \right) \text{G} - 0,20 = 0,50$

Modalité pour terminer un pivot

Une gymnaste peut terminer ses rotations avec une élévation du tronc et de la jambe, ce qui donne plus de précision à la fin de l'élément. Il n'y a alors aucune pénalisation d'exécution.

Petits lancers et rattrapés des petits lancers

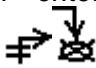


Si un petit lancer et directement lié à la reprise, les 2 critères nécessaires pour une valeur de

0,10 peuvent être partagés entre les 2 actions  = 0,10.

Le même critère est valable pour le « laisser tomber de l'engin ».

Par exemple: Ballon en équilibre sur un pied avec jambe en haut, laisser tomber le ballon et le rattraper derrière le dos (1^{er} critère - abandonner l'engin, sans mains; 2^{ème} critère – rattraper en

dehors du champ visuel).  = 0,10.

Limite des 18 difficultés dans les exercices d'ensemble

Les difficultés valables dans un exercice d'ensemble doivent être exécutées par les 5 gymnastes. Donc, une difficulté individuelle, exécutée par une ou par deux gymnastes pour des raisons de chorégraphie (par exemple, pour des éléments de collaboration), ne compte pas comme une des 18 difficultés. Il n'y a pas de pénalisation.

Faute concernant l'accord avec la musique

Afin d'uniformiser la manière d'évaluer l'absence d'accord entre la fin de la musique et les mouvements, le CT précise ce qui suit:

1. Si la musique se termine pendant l'exécution d'une difficulté ou d'un élément d'Artistique, la difficulté ou l'élément d'Artistique est valable, mais il y aura la pénalisation d'exécution prévue pour absence d'accord entre la fin de la musique et la fin des mouvements (0,30 et éventuellement une déduction pour durée incorrecte de l'exercice).

2. Si la musique se termine avant l'exécution d'une difficulté ou d'un élément d'artistique, la difficulté ou l'élément n'est pas valable, et il y aura, en plus, une pénalisation d'exécution prévue pour absence d'accord entre la fin de la musique et la fin des mouvements (0,30 et évl. pour durée incorrecte de l'exercice).


Technique d'exécution des sauts

Le CT juge bon de préciser une nouvelle fois que la technique d'exécution « à bascule » des sauts (2 formes successives), n'est pas valable et la valeur du saut est 0,00 point (Voir Lettre n°20).

Renversement et rotation

Le Code prévoit qu'une difficulté peut être enchaînée directement avec un renversement ; elle est considérée comme un seul élément et sa valeur augmente de 0,20.

Par analogie, selon les mêmes critères, la rotation autour de l'axe vertical du corps avec la jambe libre en différentes positions (pas plus haut que l'horizontale) est valable, à condition que cette rotation représente l'élan directement lié à la difficulté, nécessaire à la réalisation de la rotation de la difficulté, et qu'elle ne soit pas elle-même une difficulté (rotation de moins de

360°)  Exemple: Rotation de moins de 360° en attitude comme impulsion à la rotation

(180°) en grand écart facial avec flexion de tronc en arrière  H.

Les difficultés ex unitaires du Code sont considérées comme difficultés isolées.

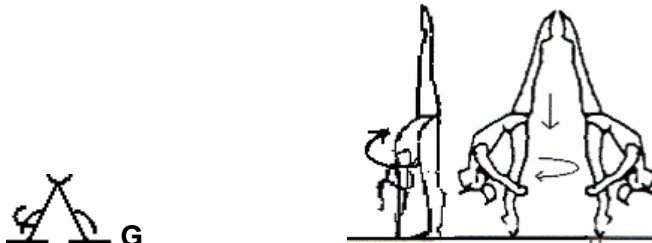
On rappelle, comme signalé dans la Lettre n°22, que les pivots ex unitaires avec changement de forme n'étant plus valables sont réévalués comme « pivots avec changement de forme » - **nouvelle catégorie de pivots isolés**. Les nouvelles difficultés unitaires ne sont pas valables et ne peuvent pas être considérées comme nouveaux éléments.

ORIGINALITES



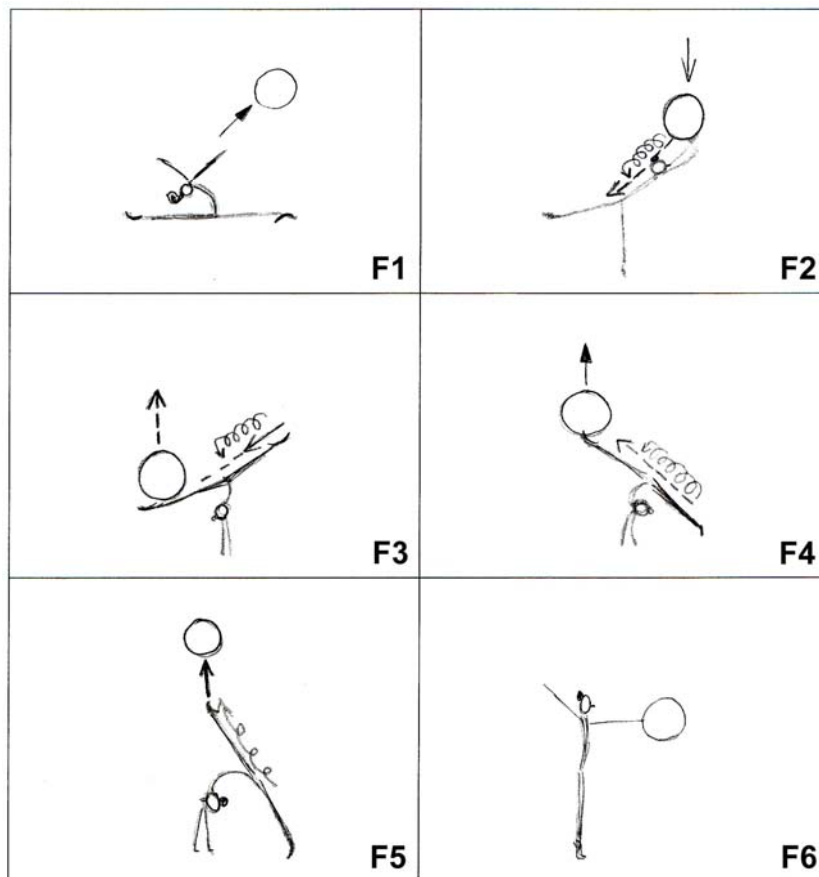
Aliya GARAEVA (AZE) une originalité de difficulté avec le ballon

1. De la position en penché: demi-tour de l'axe vertical du tronc servant d'impulsion à la rotation en grand écart facial avec flexion de tronc en arrière. **Valeur de la difficulté 0,70, originalité 0,30**



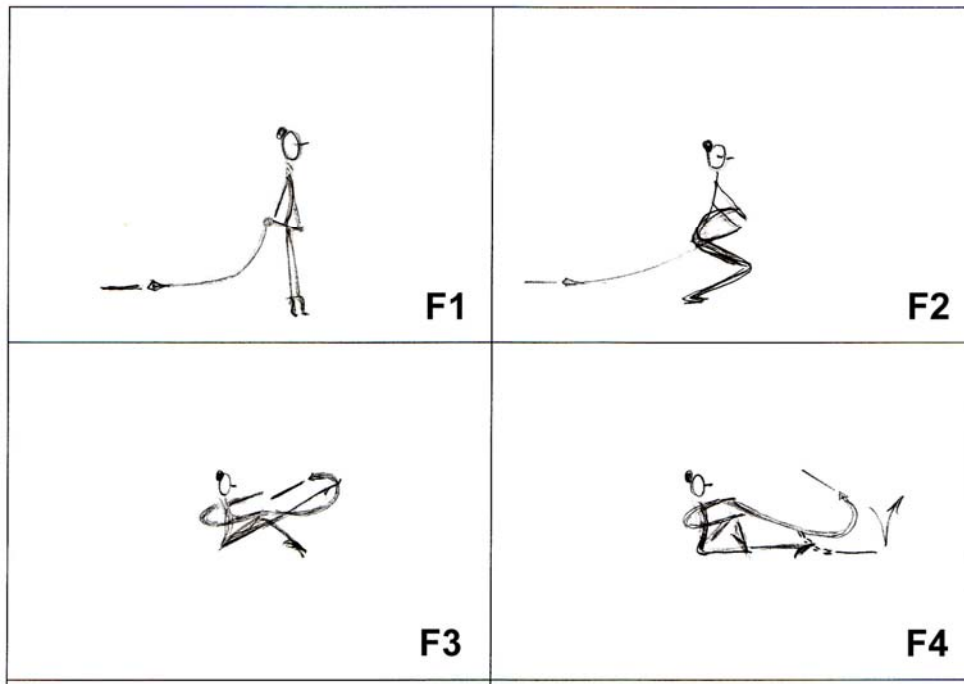
Filipa SIDEROVA (BUL) 2 originalités de rapport corps-engin (cerceau et ruban)

1. Liaison corps-engin avec cerceau: lancer le cerceau pendant un saut jeté, et reprise immédiate avec long roulement sur le corps pendant un renversement en avant qui se termine par un lancer de l'engin avec une jambe. **Valeur de l'originalité 0,20 (avec risque).**


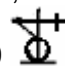


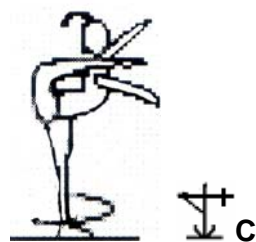


2. Liaison corps-engin avec le ruban: ruban tenu par les 2 mains derrière le dos; passage du ruban en avant en s'asseyant au sol. Assise au sol, la gymnaste retire le ruban près de la baguette avec le pied et fait rebondir la baguette au sol. **Valeur de l'originalité 0,10**



L'élément suivant est considéré comme **nouvel élément** de difficulté, mais **pas comme originalité** :

Difficulté de souplesse « à boucle, avec le pied appuyé sur l'épaule », avec tour lent de 180° ou 360°. **Valeur de la difficulté, respectivement, 0,30**  C et **0,40**  D



Egle Abruzzini

Egle Abruzzini,
Présidente du CT-GR